Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260608-20260662-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
28/05/2026
Affichée le 28/05/2026

L'an deux mil vingt-six
Le vendredi cinq juin à 19 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
08/06/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, Mme GAUTON Gaëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. VASLET Didier, M. MARIE Christophe, Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile, M. GERVIS Philippe, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, Mme LENDORMY Clémence, Mme LEUTELLIER Evelyne, Mme GUILLOT Annabelle, Mme BROSSAY Aurélie, Mme MARTIN Sylvie, M. JUHEL Arnaud, M. LOISEAU Frédéric, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés **:**
M. HURAUX Alexandre, M. CÔTE Arnaud, M. NOUHAUD Cyril, Mme BOUGOUIN Vanessa.
M. LEGAVRE Jean-Luc a donné pouvoir à M. GAIGNE Olivier

Monsieur MARIE Christophe a été nommé secrétaire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 19

2026.06.62) SÉNATORIALES : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE PLUS DE 1000 HABITANTS)

Le conseil municipal s'est réuni à la salle communale, le 5 juin 2026 à 19 heures.

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, Mme GOBÉ Dorianne, M. JUHEL Arnaud

La présidence du bureau est assurée par le maire.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260608-20260662-DE

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : M. Olivier GAIGNE

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Il indique que doivent être élus : **7 délégués et 4 suppléants**.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

A obtenu :

- ***liste A*** : 19 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

***Liste A* : 7 sièges**

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

A obtenu :

- ***liste A*** : 19 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

***Liste A* : 4 sièges**

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 8 juin 2026

Le Maire :
O. GAIGNE